Can FRC 2179

ADRESSE

DE LA

CONVENTION NATIONALE

AU PEUPLE FRANÇAIS.

Du 16 Prairial, l'an second de la République Française une et indivisible.

CITOYENS,

Vous avez le bonheur d'être Français, et cependant une qualité essentielle manque au grand nombre d'entre vous pour mériter ce titre dans toute son étendue ; les uns ignorent complétement la langue nationale, d'autres

MLW 4225

ne la connoissent qu'imparfaitement; il est des départemens entiers où presque jamais elle n'est admise dans le commerce de la vie civile : néanmoins la connoissance et l'usage exclusif de la langue française sont intimément liés au maintien de la liberté, à la gloire de la République, c'est-à-dire à votre bonheur, puisque ses intérêts sont les vôtres.

Cette race de brigands qu'on nomme *rois* et *princes* rend hommage à votre langue; ils l'ont introduite dans leurs cours : les cours passeront, les peuples resteront. A leur tour ils honoreront votre langue en adoptant vos principes; déja chez plusieurs elle est usitée, tandis que des enfans de la même famille sont à cet égard étrangers les uns aux autres: des amis et des frères ne peuvent se parler sans interprètes!

Autrefois la France étoit divisée en provinces qui, pour la plupart, avoient des coutumes et des dialectes différens; cette disparité étoit entre les mains des despotes un moyen de plus pour les tenir asservies. La révolution vous a tous réunis autour de la patrie; il n'y a plus de provinces: pourquoi donc trente dialectes qui en rappellent le nom, établissent-ils encore entre vous une démarcation funeste?

Citoyens, vous détestez le fédéralisme politique; abjurez celui du langage : la langue doit être une comme la République. Du nord au midi, sur toute l'étendue du territoire français, il faut que les discours comme les cœurs soient à l'unisson.

Ces dialectes divers sont sortis de la source impure de la féodalité; cette considération seule doit vous les rendre odieux : ils sont le dernier anneau de la chaîne que la tyrannie vous avoit imposée; hâtez-vous de le briser. Hommes libres, quittez le langage des esclaves

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

pour adopter celui de vos représentans, celui de la liberté !

Comment pourrez-vous statuer sur l'acceptation des lois, les aimer, leur obéir, si la langue dans laquelle elles sont écrites vous est inconnue ? Proposer de les traduire, ce seroit pour vous un surcroît de dépenses; ce seroit rallentir la marche du gouvernement; d'ailleurs, la plupart des patois ont une indigence de mots qui ne comporte que des traductions infidèles.

Tous les citoyens sont admissibles à toutes les places; il est même à desirer qu'ils soient propres à les remplir tour-à-tour. Vos enfans sont moins à vous qu'à la patrie, et vous lui devez un compte rigoureux de vos soins, pour former une génération nouvelle d'hommes également capables de devenir bons artisans et bons juges, de manier le rabot et le sabre, et de passer de la charrue au siége législatif. Mais si la langue française ne vous est pas familière, qu'arrivera-t-il ? Ou vous remplirez mal les fonctions auxquelles vous appelleront vos concitoyens; votre incapacité trompera leur confiance et compromettra la chose publique en vous déshonorant; ou votre ignorance connue éloignera de vous les suffrages : alors les places seront constamment réparties entre un petit nombre de personnes; l'autorité se concentrera dans leurs mains; et si malheureusement l'habitude de commander leur en inspiroit le goût, l'habitude des affaires favoriseroit leurs trames; bientôt ils vous considéreroient comme une classe subordonnée, et l'aristocratie ressuscitée anéantiroit l'égalité.

La connoissance de la langue nationale est donc un moyen indispensable pour conserver la liberté des suffrages, déjouer les intrigans, et repousser l'ambition qui tenteroit de vous opprimer.

La France à qui le ciel a donné un beau climat, un sol fertile, une position heureuse sur les deux mers, doit par ses productions, son industrie et son commerce, se passer des autres peuples. Vos représentans saisissent tous les moyens de faire fleurir l'agriculture et les arts; les arts ne peuvent fleurir que par les lumières ; les lumières se communiquent par de bonnes instructions, par des ouvrages utiles, dont vous ne pourrez tirer aucun fruit, si vous ignorez la langue dans laquelle ils sont écrits.

Parmi ceux qui ont été les complices du fanatisme et de l'aristocratie, il en est une foule qu'on n'a précipités dans cet abyme que parce que leur ignorance de la langue française donnoit accès à la séduction. Quand un peuple s'éclaire, il s'apperçoit bientôt qu'un homme vaut un homme, et qu'un *roi* n'est pas un *homme*. La déclaration des droits, ce tison salutaire que nous avons jeté sur les trônes, est aussi redoutable aux despotes que nos boulets; et comme ils sont persuadés que leur puissance doit disparoître au flambeau de la raison, ils redoublent d'efforts pour aveugler ou endormir les nations. Puisque la stupidité est un article du code constitutionnel de la tyrannie, cette considération doit vous convaincre que les lumières sont essentielles au perfectionnement de l'art social, à la stabilité de la République. Sachez, citoyens, qu'un peuple ignorant ne sera jamais un peuple libre, ou qu'il ne le sera pas long-temps.

Lire, écrire et parler la langue nationale, ce sont là les élémens des connoissances indispensables. Tandis que les étrangers l'étudient par principes, il seroit humiliant pour vous de *n'avoir pour guide à cet égard qu'une aveugle routine*. Des maîtres ont été établis pour enseigner et propager la langue française dans les départemens où elle est peu connue. Vos représentans qui ont à cœur de com-

muniquer immédiatement avec vous, préparent de nouveaux moyens pour éclairer les hameaux les plus ignorés; les citoyens qui les habitent ne sont-ils pas les enfans de la patrie ? Ainsi l'ignorance qui étoit autrefois un instrument du crime des rois, seroit désormais le crime des individus ! ! ! . . .

Citoyens, qu'une sainte émulation vous anime pour bannir de toutes les contrées de la France ces jargons qui sont encore des lambeaux de la féodalité et des monumens de l'esclavage. Aucun âge ne dispense de s'instruire; la fausse honte à cet égard ne pourroit être que le fruit de l'orgueil ou de la paresse, et le bon exemple que montreront les pères de famille et les vieillards sera un titre de plus pour mériter vos respects.

Vous n'avez que des sentimens républicains la langue de la liberté doit seule les exprimer, seule elle doit vous servir d'interprète dans les relations sociales; dans l'intimité des familles, dans toutes les circonstances de la vie. Vos enfans doivent en contracter l'habitude dès le berceau; leurs progrès à cet égard seront la mesure de l'estime qui vous est due; car, suivant l'éducation qu'ils reçoivent, les enfans portent, pour ainsi dire, gravée sur leurs fronts la flétrissure ou la gloire de ceux qui leur ont donné le jour. La patrie vous tiendra compte de vos efforts; quand elle se borne à une simple invitation, votre amour pour elle doit la convertir en décret : à ces traits on reconnoîtra ses amis et ses ennemis.

Sous le despotisme, le langage avoit le caractère de la bassesse; c'étoit le jargon de ceux qu'on nommoit gens du *bon ton*, et qui étoient presque toujours l'opprobre des mœurs et la lie de l'humanité. Le langage des républicains doit être signalé par une franchise, une

dignité également éloignée de l'abjection et de la rudesse. Les esprits bornés et les méchans se portent toujours aux extrêmes; ceux-là, parce qu'ils ont le jugement faux ; ceux-ci, parce qu'ils sont contre-révolutionnaires. Il est sage, sans doute, d'avoir remis en honneur le *tutoiement*, qui n'avoit été exclu du discours que par la servitude, & qui n'y paroissoit plus guères que pour outrager l'égalité ; mais la grossièreté du style et du caractère, qui se reproduit d'une manière si révoltante, est un autre excès : les charmes des affections douces sympatisent avec la mâle austérité de la démocratie; et c'est l'heureuse alliance de ces qualités qui doit former le caractère distinctif du peuple français.

Dans les commencemens de la révolution il pouvoit être permis, pour en vulgariser les principes, d'employer quelquefois un langage très-familier ; mais la familiarité exclut-elle la décence? mais le persifflage, qui est un ton monarchique, ne suppose-t-il pas le dernier degré de corruption lorsqu'il lance le ridicule sur la morale? Le nom de la *divinité*, le nom de la *vertu* ne doivent être prononcés qu'avec respect ; et par quelle fatalité, chez les peuples modernes, s'est introduit cet usage grossier qui, sous le nom de *juremens*, ne présente jamais que les images du blasphême ou celles de l'obsénité ? il est le facile et méprisable talent de cacher la nullité de l'esprit ou de donner à la brutalité un accent plus féroce.

Et cependant, tel est parmi nous le langage habituel d'un grand nombre de personnes, même dans cette autre moitié du genre humain, chez qui la décence embellit toutes les autres qualités; chez qui les autres qualités, sans la décence, ne sont rien, et dont la moralité extérieure ne tarde pas à se démentir, si le sentiment de tout ce qui est honnête n'est profondement gravé dans le cœur. Le style grossier étoit celui de Capet et d'Hébert : le langage d'un tyran et d'un

contre-révolutionnaire doit-il souiller des bouches républicaines? Tout ce qui tend à corrompre la morale eſt un attentat contre la majesté du peuple français.

Les sociétés populaires furent dans tous les temps les sentinelles vigilantes de l'esprit public; le bien qu'elles ont fait garantit aux représentans de la nation qu'elles vont en opérer encore, et s'assurer de nouveaux titres à la reconnoissance de la patrie. Il faut que peuple français soit en tout le premier des peuples: il n'oubliera donc jamais que la servitude est fille de la corruption et de l'ignorance; que les lumières et les vertus peuvent seules consolider la liberté et le bonheur.

DÉCRET.

La Convention nationale, après avoir entendu la lecture de cette Adreſſe, décrète, qu'elle sera envoyée aux autorités conſtituées, aux ſociétés populaires, & à toutes les communes de la République.

Signé, PRIEUR (de la Côte-d'Or), *Préſident*;

CARRIER, ISORÉ, PAGANEL, LESAGE-SENAULT, FRANCASTEL, BERNARD (de Saintes), *Secrétaires*.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.